

## 1<sup>er</sup> Conseil d'école du 18 octobre 2016

Présentation du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale Monsieur Duguet. Celui-ci désire faire une déclaration sur le port du voile. Il explique réprover la présence au sein du conseil d'école d'une maman voilée. La directrice Madame Giroux explique que l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription a autorisé la présence de ces parents conformément à la loi de 2004. A l'issue de sa déclaration le DDEN a quitté le conseil d'école.

### Tour de table et présentation des divers intervenants présents au conseil d'école :

enseignantes, représentantes de la PEEP, de la FCPE et de l'API et du représentant de la Mairie Mr Cédric Launay.

### Règlement intérieur : vote

Remise en forme du règlement intérieur (R.I) : préambule raccourci et une phrase relative aux parents accompagnateurs supprimée. Les deux autres points présents dans le préambule ont été placés dans le reste du R.I

Adoption à l'unanimité sauf DDEN parti.

Corde à sauter autorisées sauf à en faire un usage inapproprié.

A la suite du vote le R.I ainsi que la charte de la laïcité seront transmis aux parents afin qu'ils le signent.

### Action école/collège : programme soumis à l'accord du conseil.

Adopté à l'unanimité (cf pièce jointe)

### PPMS 2016-2017/ Vigipirate : informations

3 octobre 2016 note de la Rectrice : un exercice ayant pour thème une intrusion dans l'école devra avoir lieu entre le 15 novembre et le 20 décembre 2016.

Des documents seront fournis par l'Académie par la suite pour mise en œuvre de cet exercice.

Exercices qui seront réalisés durant l'année scolaire 2016/2017:

- 2 exercices incendies obligatoires dont 1 ayant eu lieu en septembre
- 1 exercice de mise en sûreté risque attentat
- 1 Exercice facultatif PPMS risques autre (ex: tempête, catastrophe chimique...)

Il revient à la Mairie de prendre en charge la sécurité matérielle des espaces scolaires

RAPPEL par la directrice des règles sur l'absence d' attroupement aux sorties de l'école. Il faut laisser à la directrice la possibilité de voir qui arrive. Demande faite aux représentants de parents de faire ce rappel notamment par un mot commun. Accord de tous les représentants parents.

**En conséquence, pour la sécurité de tous, nous vous demandons instamment de bien vouloir quitter le parvis de l'école dès lors que vous aurez récupéré vos enfants.**

Rappel des mesures à prendre en posture Vigipirate alerte attentat ( Note du Rectorat du 3 octobre 2016) :

Accueil par adulte entrée école

Contrôle visuel sac

Contrôle identité pour personnes extérieures

Stationnement interdit devant les écoles

VIGIPIRATE patrouilles dynamiques et aléatoires de militaires aux abords des écoles de Saint-Maur.

Question sur barrières retirées (PEEP) :

Réponse de Mr Launay : il s'agit de nouvelles directives de la Préfecture qui dit que là où il existe des barrières fixes (cas sur l'élémentaire de la Pie) les barrières Vauban ne sont pas nécessaires de l'autre côté de la rue. Selon le représentant de la Mairie les barrières Vauban ne sont pas efficaces.

La Police Municipale est tolérante pour le stationnement côté rue Albert De Mun aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Question sur de possibles sorties échelonnées (PEEP) :

Difficile de faire une liste de sortie des classes respectée en raison du nombre de classes.

### Projet d'école, avenant : présentation

Les incorruptibles axe académique équité axe 2 des fondamentaux pour tous. Projet qui vise les compétences dire, lire, écrire et qui a pour objectif de donner sa place à la « lecture plaisir ».

### Temps périscolaires :

- 1) Nombre d'intervenants sur la pause méridienne/activités proposées/le principe de corde est-il toujours appliqué ?

Pause méridienne : 13 animateurs et 1 référent

Activités libres proposées : rotocubes / ping-pong/baby-foot / Kapla / badminton/ jeux libres

Lundi atelier bridge

Séparation des deux cours :

1<sup>er</sup> service achevé les enfants restent dans une seule cour (sans que les deux cours soient séparées par une corde) le temps que les enfants du 2<sup>e</sup> service se rendent au réfectoire.

- 2) 16h-16h30 : comment ce temps est-il organisé ? Assis ? Jeux ? Temps d'appel ?

7 animateurs sur ce temps. Entre 65 et 85 enfants et en augmentation.

Objectifs : appel, assurer sortie de 16h30, goûter .

L'accueil se fait dans la cour le temps du goûter. Les animateurs demandent le calme pour pointer  
16h25 à 16h35 sortie des enfants.

Pour les autres enfants présents à 16h :

20 enfants pour l'accompagnement à la scolarité

100 à 110 enfants à l'étude

Puis il reste 65 enfants à la garderie de 17h30 à 19h

- **3) Ateliers soleil : nombre d'enfants par atelier ? Nombre d'enfants qui n'ont pu avoir une place ?**

**Lundi** ultimate 5 enfants, théâtre 5 enfants et musée à l'école 6 (2 enfants non pris)

**Mardi** danse 10 enfants(2 enfants non pris) ultimate et théâtre environ 10

**Jedi** ultimate 8 enfants, théâtre 8 enfants et tennis de table 15 enfants

**Vendredi** papiers découpés 15 enfants, ultimate 12 enfants et théâtre 12 enfants

95 pré-inscriptions 94 inscriptions fermes 20% enfants vont en ateliers soleil

90% de choix respectés aucun enfant sans activité

Les inscriptions aux ateliers soleil pour le 2<sup>e</sup> trimestre sont a priori ouvertes selon Mr Launay sur le portail de la ville.

**Question Animateur représenté au CE (FCPE)**

Les conseils de la vie éducative (CVE) organisés deux fois par an sont là pour ça selon Mr Launay

- **4) Quantité de nourriture à la restauration municipale ?**

Chaque plat comporte le nombre de parts pour le nombre d'enfants présents à table.

1 jour par semaine il y a un menu à 4 composantes où l'on retire soit entrée soit dessert. Phase test se termine fin décembre 2016. Objectif éviter gaspillage .

Y a-t'il du gaspillage ? On ne sait pas.

**Études : informations**

De 16h à 17h30

A 16h les enfants sont accueillis dans la cour de l'aile jaune.

5 études par jour environ 20 enfants par étude

Les effectifs qui font l'étude :

6 enseignantes mais qui ne sont pas là tous les jours : 3 enseignantes par jour environ

Complément par 1 AVS, 1 animateur et 1 étudiant

Connexion à L'IFAC compliquée

Dédommagement Septembre mois complet remboursé.

Mr Launay remercie au nom du Maire la directrice et les enseignantes ayant pris en charge étude avant que l'IFAC prenne le relais

Intervention des maîtresses : reprochent le manque d'anticipation pour l'étude et « gros couac » de la rentrée.

### ELCO : informations

Cette année langue d'origine dispensée à tous les enfants volontaires à partir de la classe de CE1 jusqu'au CM2. Les langues proposées sont le portugais et l'arabe sur Saint-Maur. Modalités sont à voir avec les professeurs sur place. Pour Saint-Maur c'est à l'école Bled que ces cours seront dispensés.

### OCCE (coopérative) 2015-2016 : bilan

Solde 12049,82 euros en septembre 2015

23513 euros de bénéfices

24170,31 euros de charges telles que le paiement du photographe, sacs, albums photos pour classes découvertes, sorties, suppléments de cars, les incorruptibles, achats divers, matériel sportif (frisbee, échasses ...)

Solde en septembre 2016 : 11392,51 euros.

Répartition par classe et par élèves pour que chaque enfant ait le même montant.

### Sujets divers :

Théâtre de fin d'année ? Stand-by Mr Launay se charge de demander où en est la réservation pour cette année. Étant donné que l'année dernière l'école n'a pu y aller est-ce qu'elle sera prioritaire cette année ?

TNI ? Cet été nettoyage de quelques TNI réparations réalisées pendant vacances de la Toussaint.

Évocation du problème de transmission du courrier interne à la Mairie.

### **Le prochain Conseil d'école se tiendra le 3 Février 2017**

En cas de questions n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail : [peep.elementaire.lapie@gmail.com](mailto:peep.elementaire.lapie@gmail.com)